

12 août 2004 -14:00

Augmentation du nombre d'indépendants qui ne sont pas de nationalité belge

L'INASTI a établi des données statistiques récentes dont il ressort que notre pays compte 58.268 travailleurs indépendants de nationalité étrangère (situation au 31 décembre 2003).

L'INASTI a établi des données statistiques récentes dont il ressort que notre pays compte 58.268 travailleurs indépendants de nationalité étrangère (situation au 31 décembre 2003).

Cela représente une progression importante par rapport à l'année dernière. Il convient cependant de relativiser quelque peu ce chiffre puisque depuis le 1er janvier 2003, le statut des travailleurs indépendants s'applique aussi aux conjoints aidants. Les Néerlandais (13.201), les Italiens (11.177) et les Français (8.338) sont les plus nombreux. Si le nombre de nos voisins du nord et du sud augmente, celui des Italiens ne change pas beaucoup. On notera le nombre croissant de travailleurs indépendants originaires d'Europe de l'Est (2.749), plus spécialement des pays avec lesquels l'UE a signé une convention d'association. Quelques exemples: 1.732 Polonais (à présent UE), 461 Roumains en 345 Bulgares. Les anciens du «Bloc de l'Est» sont principalement actifs dans le secteur du commerce (52%). Le nombre de Turcs et de Marocains atteint respectivement 3,01% et 3,15% du nombre total des personnes de nationalité étrangère. Si nous considérons l'ensemble de la population des indépendants en Belgique, 6,80% ne sont pas de nationalité belge.

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be